

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS DE LA GRIGONNAIS – 17/03/18

Pour les présences et les absences: voir feuille d'émargement.

ORDRE DU JOUR

- Retour sur le procès-verbal du CME du 14/04 ;
- Remarques et questions des écoles ;
- Point sur le dossier « vitesse dans les hameaux de la D 35 » ;
- Projet inter-CME : suite des échanges autour du site « prézi.Com »
- Visite du conseil régional avec Madame LOPEZ, conseillère régionale ;
- Informations sur la préparation du cross du CME ;
- Travaux des commissions : abribus / entretien et propreté de la commune / nichoirs à oiseaux / jeux type « araignée »

RETOUR SUR LE COMPTE-RENDU DU 17/02/18

Suite à la lecture du PV du CME du 14 avril 2018, quelques remarques ont été faites :

- « Gaëtane » ne prend que un « n »
- Le nettoyage de certains endroits de la commune aura lieu le samedi 2 juin matin, et non le 3 juin.

Ensuite, le PV a été adopté à l'unanimité.

REMARQUES ET QUESTIONS DES ENFANTS DES ÉCOLES

- Léon rapporte que la maîtresse [Typhaine Trémorin, école des Marronniers] a dit qu'il serait difficile d'organiser un nettoyage de la commune avec l'école. Yaëlle ajoute qu'elle a proposé que des affiches soient réalisées en classe.

Frédéric complète en disant qu'il y avait en effet un mail sur la messagerie du CME qui provenait de l'école des Marronniers. Ce message contenait une proposition de réaliser des affiches pour sensibiliser le public au nettoyage.

Lydia demande si le nettoyage du 2 juin est maintenu, il est décidé que oui. (autour de l'église, des conteneurs, sur le circuit de cross).

Où mettre les affiches ?

Éric rappelle que la commission « propreté de la commune » a décidé d'une action de communication.

Guillaume dit que le travail peut être divisé entre l'école et la commission sur les trois tâches suivantes :

- La réalisation des affiches
- Choisir où les installer
- Aller les installer.

Il est dit que le partage du travail sera réfléchi à l'école et dans la commission « propreté de la commune ».

Frédéric va contacter l'association « têtàpoux » à Nozay : ils organisent parfois des balades-collectes de déchets, ça peut être intéressant de travailler avec eux.

- Il y a un échange initié par **Noah** sur l'abribus cassé, [près du rond-point de la N171, à l'entrée de La Grigonnais sur la route de Blain.] **Susie** dit qu'il venait d'être changé. **Léone** dit que le plastique tiendrait plus longtemps que le verre. **Frédéric** dit que c'est le conseil départemental qui s'en occupe.

Lydia dit qu'elle fait partie du syndicat intercommunal de transport scolaire (SITS). Lors des réunions du SITS, il est souvent question de ces abribus vandalisés. Le plexiglas [plastique] est trop dangereux car en se cassant il se brise en grands morceaux très coupants, alors que le verre se casse en tout petits morceaux. Il n'y aura donc pas de plexiglas.

Lors de la visite au conseil régional, il sera possible d'en parler à **Viviane LOPEZ**.

POINT SUR LA VITESSE DANS LES HAMEAUX DE LA D35

Une équipe de techniciens du Département, quelques gendarmes et **Madame DOUET**, élue au conseil Départemental, sont venu-e-s sur la D35, dans les villages de La Gagnerie et de La Claie des Bois. Ensemble, ils et elles formaient une **commission de sécurité**. Il y avait aussi des élus de La Grigonnais, dont **Éric** et **Lydia**. (??)

La commission est venue pour réfléchir à la traversée dangereuse de ces deux lieux-dits.

Éric dit que c'est une route départementale et que la vitesse sur ces routes ne peut pas être interdite en dessous de 50 km/h : les règles des routes départementales ne sont pas les mêmes que pour les routes communales.

La commission, en lien avec la mairie de La Grigonnais, a décidé :

- A l'entrée des deux hameaux, direction Le Gâvre, seront installés un panneau clignotant limitant la vitesse à 50 km/h ;
- A l'entrée des deux hameaux, direction La Grigonnais, seront installé-e-s deux panneaux « 50 » et des bandes rugueuses ;
- Le hangar qui gêne la vue des automobilistes sera peut-être préempté par la mairie s'il doit être vendu plus tard (c'est-à-dire que la Mairie l'achètera en priorité) ;
- Des trompe l'œil vont être installés pour faire ralentir les automobilistes.

Léone et **Noah** réagissent à l'annonce de l'installation des trompe l'œil. Il et elle disent que ça peut faire ralentir, qu'il faudrait les changer suivant les saisons, les déplacer pour que les automobilistes ne s'habituent pas.

PROJET INTER-CME

La journaliste Hélène ALEX est venue travailler dans certaines classes du collège. Frédéric et Guillaume ont été à une réunion inter-CME le 28 mars, et iront à une deuxième le 23 avril.

Le 28 mars, Hélène était là, elle a montré aux représentants adultes des CME de La Grigonnais, Vay, Abbaretz, Nozay et Saffré comment fonctionnait le site « prez.com », celui-là même que nous avons regardé ensemble lors du CME du 17 mars 2018.

Susiedit : oui, c'est bien de faire un site des CME sur la com-com (communauté de communes).

Éric a fait une adresse électronique pour le CME, la voilà : cmelagrignonnais@gmail.com

Une recherche par groupe est organisée pour proposer un nom pour ce site des CME de la com-com.

Trois noms arrivent en tête des votes :

- « Les CME répondent à vos questions »
- « Les meilleurs du CME du 44 »
- « Les CM de la Com-com de Nozay ».

Les élus ont un peu oublié que le nom doit être court et facilement mémorisable !

Les propositions seront relayées dans les réunions inter-CME.

VISITE DU CONSEIL RÉGIONAL AVEC MME LOPEZ

Cette visite aura lieu le mercredi 23 mai après-midi, nous dit Frédéric. S'il y a des activités sportives, il faudra que les élus fassent un choix.

Un courrier va être fait par Frédéric dès demain 15 avril. Il faut que chacun-e donne sa réponse avant le 25 avril, date du début des vacances scolaires.

L'organisation du transport va être fait avec La Mano - ça sera peut-être l'occasion de rencontrer la nouvelle animatrice ?

Le CME remplit collectivement un questionnaire envoyé par le Conseil Régional pour préparer la visite du 23 mai, c'est Lydia qui s'occupe de le renvoyer.

6 jeunes élu-e-s sont sûr-e-s de venir, 2 sont certain-es de ne pas venir.

Pour ceux et celles qui viennent :

Rendez-vous pour un pique-nique (pas obligatoire) après l'école, mercredi midi devant la mairie.
Départ prévu à 13h30. Pensez aux sujets ou questions que vous voudriez poser à Viviane Lopez.

INFORMATION SUR LE CROSS DU 9 JUIN

Au 14 avril, il y avait 40 inscriptions, nous dit **Frédéric**.

La réunion de préparation du cross aura lieu le 22/05 à la Mairie.

TRAVAUX EN COMMISSION

Nous n'avons pas eu le temps de travailler en commission. Reprise des travaux au mois de septembre. La commission nichoirs se réunira le mercredi 16 mai pour finir l'affiche commencée.

PROCHAINE SEANCE

Les prochaines séances du CME sont des évènements:

- Visite du CME le mercredi 23 mai
- Cross du CME le samedi 9 juin

Pas de participation du CME pour la commémoration du 8 mai.

Pas de CME le 30/06: olympiades de l'école Saint-Michel.

Prochain CME au mois de septembre, date à définir.